

Objectif 3

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

X L'égalité des sexes est encore plus près d'être réalisée au niveau de l'enseignement primaire; cependant seulement 2 pays sur 130 ont atteint cette cible à tous les niveaux d'éducation.

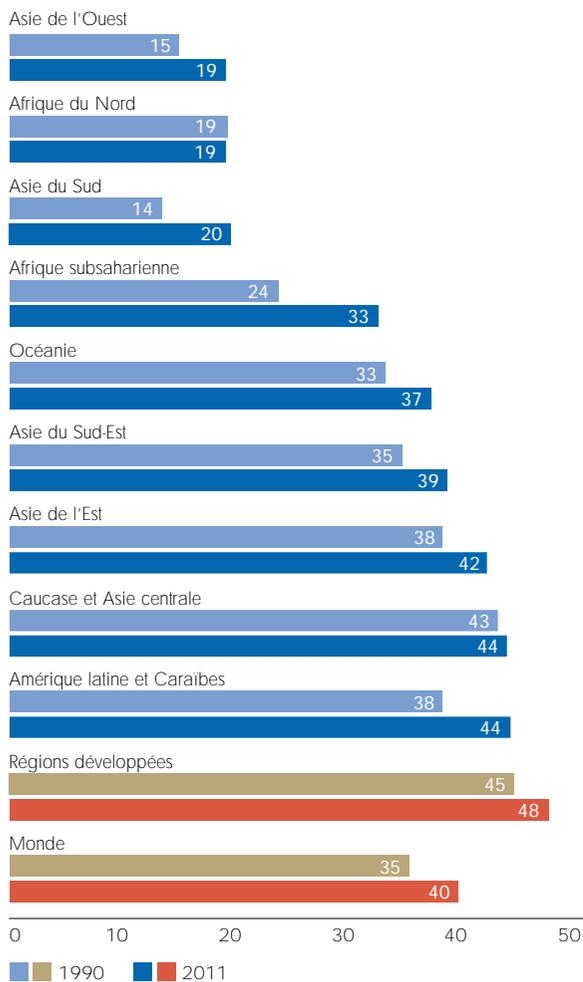
X Au plan mondial, 40 emplois salariés sur 100 dans le secteur non agricole sont détenus par des femmes.

X Au 31 janvier 2013, la représentation parlementaire moyenne des femmes était un peu au-dessus de 20 % dans le monde.

Des progrès considérables ont été réalisés dans l'enseignement primaire au fil des années. Mais les filles continuent d'affronter des obstacles élevés à la scolarisation en Afrique du Nord, Afrique subsaharienne et Asie de l'Ouest. En Afrique subsaharienne, le taux net d'inscription pour les filles a augmenté de manière substantielle, passant de 47 % à 75 % entre 1990 et 2011. Sur la même période, le taux pour les garçons est passé de 58 % à 79 %. Bien qu'il y ait maintenant davantage de filles scolarisées en Afrique subsaharienne, seulement 93 filles pour 100 garçons sont inscrites à l'école.

Les femmes gagnent du terrain sur la marché du travail, mais pas dans toutes les régions ni dans tous les domaines de travail

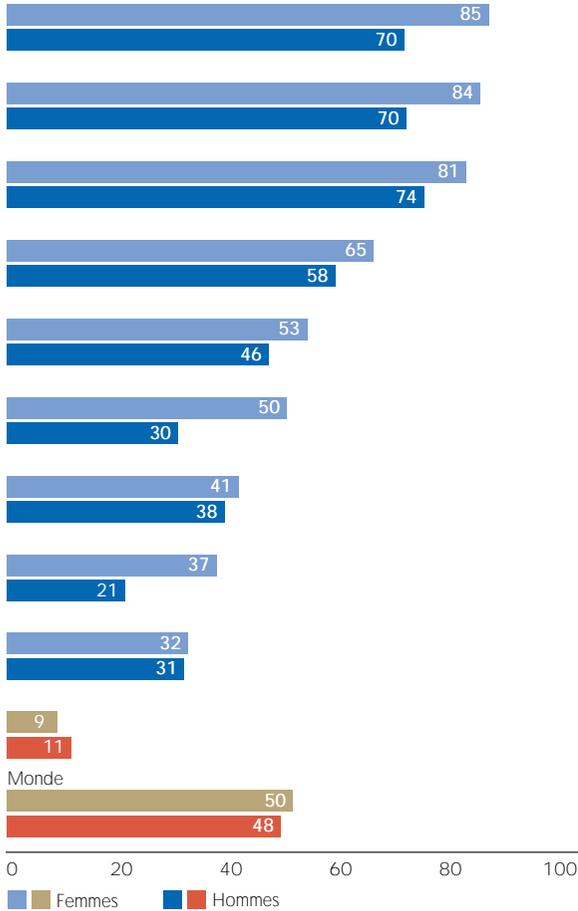
Femmes détenant un emploi salarié non agricole, 1990 et 2011 (pourcentage)



L'accès des femmes à un emploi salarié est une

Dans toutes les régions en développement, les femmes ont tendance à détenir des emplois moins sécurisés que les hommes, avec moins d'avantages sociaux

Ce type d'écart entre les sexes est particulièrement évident en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord, où les possibilités d'obtenir un emploi salarié pour les femmes sont limitées. Il est aussi élevé en Afrique subsaharienne et en Océanie. Ces écarts peuvent être expliqués par un ensemble de facteurs, parmi lesquels les réglementations et les pratiques régissant le travail et la vie familiale. Les responsabilités des femmes dans les prestations de soins non salariées, le manque



de garderies d'enfants et d'autres droits sociaux peuvent aussi jouer un rôle important dans la non-participation des femmes à la force de travail, dans le choix de leurs activités et dans les types d'emplois qu'elles occupent.

Les femmes assument davantage de pouvoir dans les parlements du monde, stimulées en cela par les systèmes de quotas

féminine moyenne s'élevait à 20,4 %, contre 19,6 % en janvier 2012. À l'exception de 2007, la taux annuel moyen d'augmentation dans les dernières années a juste été de 0,5 %.

Seulement six chambres parlementaires dans le monde n'ont pas de membres femmes : Haïti (chambre haute), la Micronésie, Nauru, Palaos (chambre basse), le Qatar et le Vanuatu. Cette année a démarré avec une première historique pour les femmes : en 2013, des femmes ont été nommées au Conseil consultatif d'Arabie saoudite pour la première fois.

Les 30 femmes membres représentent maintenant 20 % du parlement de ce pays.

Dans 22 des 48 pays où des élections ont eu lieu en 2012, l'utilisation de quotas législatifs ou volontaires (combinés en général avec un système de représentation proportionnelle) a été largement responsable de l'augmentation supérieure à la moyenne du nombre de femmes membres d'un parlement. Là où il y a des quotas législatifs, les femmes ont pris 24 % des sièges parlementaires; avec les quotas volontaires, elles ont occupé 22 % des sièges. Là où des quotas n'ont pas été utilisés, les femmes ont juste pris 12 % des sièges, ce qui est bien en dessous de la moyenne mondiale.

Les gains électoraux les plus importants pour les femmes en 2012 ont été observés au Sénégal, en Algérie et au Timor-Leste, avec les trois pays utilisant des quotas législatifs pour la première fois. Au Sénégal, les femmes ont pris 43 % des sièges parlementaires. Avec 32 % de femmes membres du parlement, l'Algérie est maintenant le premier et seul pays arabe à avoir dépassé la barre des 30 %. Au Timor-Leste, le nombre de femmes membres du parlement a augmenté de 11 %, atteignant 39 %.

Bien qu'ayant leur importance, les quotas eux-mêmes sont insuffisants. Les leçons apprises des élections de 2012 montrent que l'engagement politique envers l'égalité des sexes et les mesures ambitieuses en vue de sa réalisation doivent être accompagnés de sanctions en cas de non-respect. De plus, les femmes candidates devraient être en position gagnante sur les listes des partis et les partis politiques devraient les soutenir. En termes de systèmes électoraux, la représentation proportionnelle avec utilisation de listes de partis reste le meilleur système pour renforcer les quotas. La représentation proportionnelle a produit un pourcentage de femmes membres du parlement (25 %) en 2012 bien plus élevé que le système au

Le pouvoir décisionnel des femmes à la maison peut encore beaucoup s'améliorer

Le pouvoir décisionnel croissant pour les femmes ne se limite pas à leur rôle au parlement. Aussi bien dans la sphère publique que privée, les femmes continuent de se voir refuser les occasions de participer aux décisions qui affectent leur vie. La suppression des voix des femmes dans de nombreuses sphères, que ce soit de manière délibérée ou comme résultat d'anciennes normes discriminatoires sociales et culturelles, contribue à la persistance de l'inégalité des sexes et limite le développement humain.

Au cours des quatre dernières décennies, l'inscription des femmes dans l'enseignement supérieur a crû presque deux fois plus vite que celui des hommes. En conséquence, les femmes dans le monde représentent maintenant la majorité des étudiants de l'enseignement supérieur dans la plupart des pays. Cependant, ces avancées ne se sont pas entièrement traduites par des occasions plus nombreuses pour les femmes sur le marché du travail. Cela se manifeste, entre autres choses, par des écarts persistants entre les sexes au niveau des salaires et par la sous-représentation des femmes dans les postes d'encadrement. Des études portant sur 51 pays révèlent que la proportion des femmes cadres en pourcentage du total des cadres du secteur privé varie de 10 % à 43 %, avec la majorité des pays tombant dans la tranche entre 20 % et 35 %.

Il est bien établi qu'un pouvoir de négociation accru des femmes dans les ménages contribue à améliorer la nutrition des enfants, les taux de survie et l'alphabétisation. Pourtant, des enquêtes récentes menées sur un échantillon de 37 pays en développement, la plupart en Afrique, montrent que le pouvoir décisionnel des femmes à la maison est bien moins important que celui des hommes quand il s'agit de gros achats pour le ménage, de visites de la famille, des parents et des amis et de la santé des femmes elles-mêmes.

Parmi toutes les décisions prises au niveau du ménage, la plupart des femmes sont plus libres de décider quand visiter la famille, les parents et les amis, et comment gérer leur propre santé. La situation empire pour les femmes quand il s'agit de décisions financières, qui sont concentrées de manière disproportionnée entre les mains des hommes. Dans la majorité des pays de l'échantillon, pas plus de 50 % des femmes rapportent qu'elles ont l'occasion de décider pour les gros achats du ménage. Ces disparités sont le résultat direct de différences entre les femmes et les hommes en termes de contrôle des ressources, dont le revenu et la propriété des actifs. Ces différences, à leur tour, sont déterminées par des facteurs institutionnels tels que les lois et les normes relatives à l'héritage et à la propriété, qui, dans de nombreux pays, sont discriminatoires à l'égard des femmes.

